



## Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

## Intitulé du GT : « Chlordécone et pratiques agricoles » (GT CPA)

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants ou une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

## Rôle et missions :

Dans le cadre du quatrième plan d'action national Chlordécone (2021-2027) l'Anses est sollicitée pour évaluer la contribution de mesures différenciées de gestion des sols contaminés cultivés ou utilisés pour l'élevage pour tendre vers le « zéro chlordécone » dans l'alimentation, qu'ils soient à l'usage des professionnels ou des particuliers aux Antilles françaises. L'Anses est également saisie pour élaborer un outil d'aide à la décision permettant de tester différents scénarii de gestion différenciée de cultures ou d'élevage sur les sols, en fonction de la nature, de l'usage (privé pour l'auto-consommation, agricole dans un cadre professionnel...) et de la teneur en chlordécone de ces derniers.

L'Anses souhaite constituer un groupe de travail (GT) interdisciplinaire pour traiter spécifiquement ces questions.

Dans un premier temps, le GT aura pour mission de référencer les principales pratiques locales d'agriculture et d'élevage (professionnelles ou privées) produisant les aliments les plus contributeurs à l'exposition au chlordécone. Il s'agira ensuite d'évaluer l'impact prévisible de ces pratiques sur la contamination en chlordécone des denrées produites, tout en appréciant les enjeux historiques, sociopolitiques et économiques de ces pratiques à l'échelle des particuliers, professionnels, territoires.

Dans un second temps, le GT explorera différentes options de gestion des contaminations des sols et élaborera avec l'appui d'équipes internes de l'Anses, un outil permettant de simuler l'impact de ces options sur les expositions de la population générale, en fonction du taux de mise en application de différentes pratiques de production identifiées préalablement.

## Composition et fonctionnement :

Les membres du GT seront nommés intuitu personae par décision du directeur général de l'Anses.

Le GT sera composé d'une dizaine d'experts scientifiques, dont un(e) président(e) et le cas échéant d'un(e) vice-président(e) désigné(e)s parmi ses membres. Le GT rassemblera des compétences multiples et complémentaires pour lui permettre d'aborder ses missions avec une approche transdisciplinaire.

Le GT se réunira en séance plénière, selon une fréquence moyenne d'une réunion d'une journée toutes les 4 à 6 semaines, préférentiellement sur le site de Maisons-Alfort. Il débutera sa réflexion à





compter de novembre 2024 pour une durée prévisionnelle des travaux estimée à environ 18 mois. Son travail sera régulièrement présenté à son comité d'experts spécialisé (CES) de rattachement, le CES « Evaluation des risques Physico-chimiques dans les aliments (CES ERCA) ». Le CES « Analyse Socio-économique » (CES ASE) sera également impliqué.

Outre la présence et la participation aux débats des réunions plénières et aux décisions du GT, les membres du GT auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de rapports individuels ou collectifs, de certaines parties du rapport et par la relecture critique des différents documents produits.

Des auditions pourront être organisées par le GT (IREPS, GDSM, représentants du secteur agricole, services déconcentrés de l'état...).

Au-delà des candidats retenus pour participer au GT, le présent appel vise également à établir une liste de personnalités compétentes susceptibles de venir appuyer ponctuellement le GT dans le cadre de contributions plus spécifiques.

ANSES/FGE/0019 [version d] plan de classement PR1/ANSES/2 Page 2 sur 2